

CONSEIL MUNICIPAL DE GENETS 2022/05
DU 18 MAI 2022

Sur convocation du 31/05/2022, le Conseil Municipal s'est réuni le 7 juin 2022 à 20h00 au lieu ordinaire- salle de la mairie en séance publique – **sous la présidence** de Mme Le Maire Catherine BRUNAUD-RHYN.

Étaient présents : Mmes BRUNAUD-RHYN Catherine, EWING Gin, FLEURY-EVERWYN Marie-Christine, FERRY Muriel
MM., LEFEVRE Daniel, GAUTIER Hervé, PAILLEY Christophe

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : MORALES Thierry pouvoir donné à BRUNAUD-RHYN Catherine
Absent : BOUTELOUP Magalie, HOUEL Alain, LECOQ Patrick

Secrétaire de séance : LEFEVRE Daniel

2022/05/01 : Attribution du marché « Restauration de l'Église Notre Dame »

La Commune de Genêts a programmé la restauration de l'église Notre Dame.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales
Vu le code de la commande publique,
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 30 mai 2022,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 1 : Maçonnerie

Entreprise : Maison d'histoire, Le Vaudàome 50 200 COUTANCES

Montant du marché : 82 495,35 €HT

Lot 2 : Couverture

Entreprise : HERIAU, 9 Les Lacs 35 500 CORNILLE

Montant du marché : 240 605,16 €HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

La présente séance est levée à 21h00 et contient 1 délibération numérotée 2022/05/01.

Fait à Genêts le 8/06/2022

Le secrétaire,
Daniel LEFEVRE

Le Maire,
Catherine BRUNAUD-RHYN

Délibération :

2022/05/01 : Attribution du marché « Restauration de l'Église Notre Dame »